

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(9\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 17 décembre 1867](#)

Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 17 décembre 1867

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[17 décembre 1867](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Lieu de destination33, rue de Rivoli, Paris

Description

RésuméSur le procès opposant Godin à Corneau frères. Godin informe Cantagrel qu'il a écrit à Coré pour lui indiquer qu'il accepte qu'Arago soit son avocat dans l'affaire et pour l'inviter à visiter le Familistère. Godin informe Cantagrel qu'il a également écrit à Noizet que le retard causé par la maladie de Jules Favre et la sienne l'oblige à changer d'avocat, Jules Favre étant retenu à la Chambre des députés.

Mots-clés

[Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#), [Santé](#), [Visite au Familistère](#)

Personnes citées

- [Arago, Emmanuel \(1812-1896\)](#)
- [Coré, François \(1813-18..?\)](#)
- [Favre, Jules \(1809-1880\)](#)
- [Noizet, Charles René](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (9)

Collation1 p. (227r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise le 17 Jbois 1864 227

M. Monsieur Cantagrel

Je vis a l'instant, mon cher
Cantagrel, a M. Lari pour lui
dire que j'accepte M. Arago
pour avocat, et que je serai fort
heureux de sa prochaine visite
au Familistère

Je vis aussi au M. de Vezit
mon avocat a M. de Vezit pour lui
faire remarquer qu'après la
maladie de M. Jules Favre j'ai
été a mon tour successivement
malade cette année que cela
a été cause de retard apporté
dans mon affaire, qui oblige aujourd'hui
de changer d'avocat parce que
M. Jules Favre est retenu aux
Chambres il faut au moins le
temps nécessaire pour que l'avocat
nouveau de ~~maître~~ au courant de
mon affaire

Je suis a vous

Lodin